

C'est en 2001 qu



e la ville d'Ollioules a souhaité créer des parcelles de jardins familiaux pour permettre à des familles aux revenus modestes et vivant en appartement de cultiver légumes et plantes.

C'est sur un terrain communal, situé au quartier de la Gare, que les 21 premières parcelles ont été réalisées et rapidement mises à disposition selon des critères établis en coordination avec le Centre Communal d'Action Sociale et l'acquittement d'un loyer modeste.

A la faveur des travaux d'extension du Tennis Municipal Ollioulais, 4 parcelles supplémentaires ont été réalisées par la ville, ce qui porte à 25 le nombre de jardins familiaux créés au quartier de la Gare. La municipalité a souhaité depuis leur création que ces jardins permettent aux familles ollioulaises qui en bénéficient, de cultiver des légumes et des fruits pour se nourrir, dans un contexte économique délicat où avoir un potager familial est une vraie chance.

L'attribution est liée au dépôt d'un dossier auprès du CCAS et à des conditions de ressources.

Renseignements :
Centre Communal d'Action Sociale
Mairie Administrative Pierre Puget
2 place Marius Trotobas.

**Horaires d'ouverture au public :
du lundi au vendredi
8H00 - 12H00**

**Tél : 04.94.30.41.25
Fax : 04.94.30.41.49
ccas@ollioules.fr**